

PAR COURRIEL

Le 8 mai 2026

Monsieur [REDACTED]  
Adresse courriel : [REDACTED]

Objet : **Demande d'accès aux documents**  
N/✉ : **AC-2026-306**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 30 avril 2026, laquelle vise à obtenir une copie de toutes les décisions rendues par le Tribunal depuis le 10 avril 2026.

En vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), vous trouverez les décisions du Tribunal administratif de déontologie policière (Tribunal) sur notre site internet : <https://tadp.gouv.qc.ca/decisions/decisions-recentes>.

Les décisions du Tribunal sont également disponibles sur SOQUIJ et CanLII.

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

 Carole Beaulieu

**Carole Beaulieu, avocate**  
Secrétaire générale  
Responsable de l'accès aux documents des  
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

CB/lag

p.j. : Avis de recours